

★ BÂTIMENTS PUBLICS ★



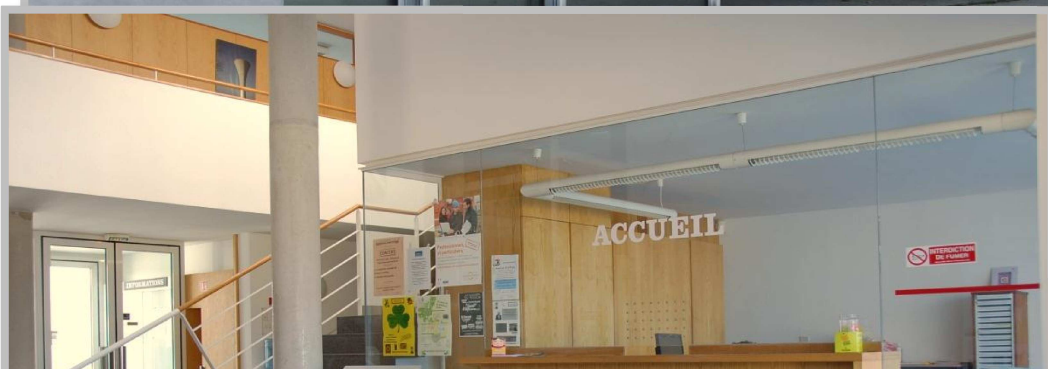
BOUSSE



★ HÔTEL DE VILLE ★



Inauguration le 26 septembre 1992



Accueil du public

Bureau du maire

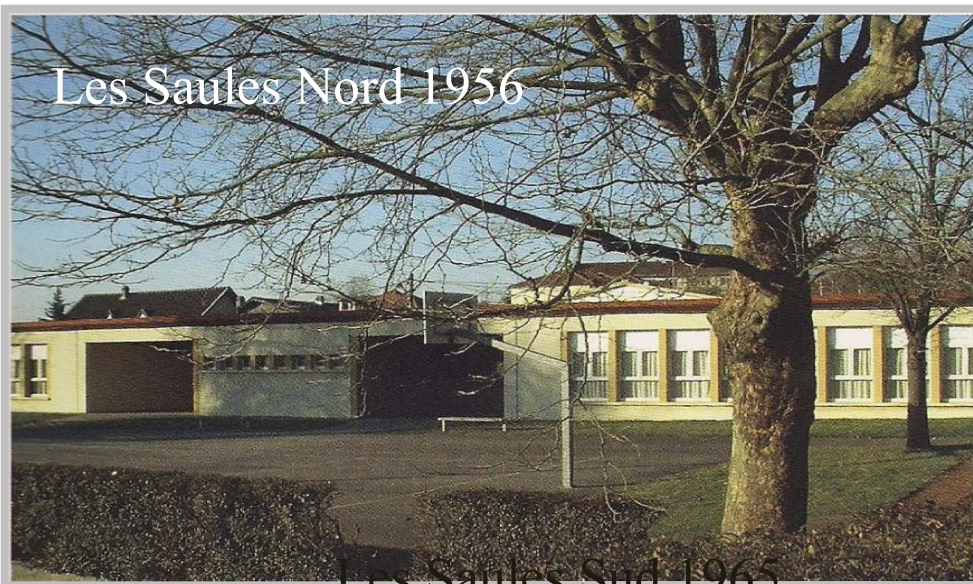


Salle du conseil municipal



Salle des mariages

★ LES ÉCOLES ★



Les Saules Nord 1956

Les Saules Sud 1965



Le Plateau 1974 – 1992

Ecole Maternelle du Plateau depuis 1992



La salle de jeux

★ ECOLE DE MUSIQUE ★

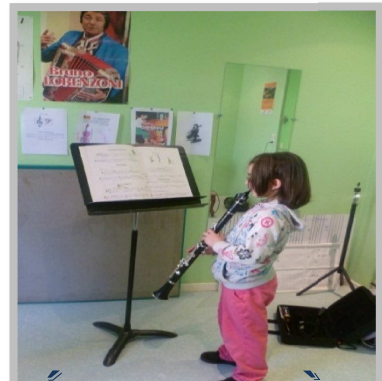
Construction de la Centrale de Richemont pour célibataires (C17).

Acquisition par la commune en 1984

Création de l'Ecole de Musique en 1988.



Cours de solfège
Cours instrumentaux individuels
Cours de musique d'ensembles
Cours de formation musicale collectifs
1 chœur d'enfants
1 ensemble de musique traditionnelle



★ BIBLIOTHÈQUE-MÉDIATHÈQUE ★

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE



INAUGURATION DU 28 MARS 1998

C'est un Espace-Livres complètement rénové que monsieur BLAIS, sous-préfet de Thionville, a inauguré ce jour, en présence du député de la circonscription, monsieur AUBRON, de monsieur DEFLOIRINE, vice-président du Conseil Régional, de monsieur BUATHIER, directeur de la bibliothèque départementale, des maires du canton et du conseil municipal accompagné par monsieur DANIEL remplaçant monsieur CHARON, souffrant. Après la coupure traditionnelle du ruban, chacun a pu découvrir et apprécier un local fonctionnel et convivial où 4 000 livres sont actuellement à la disposition des lecteurs.

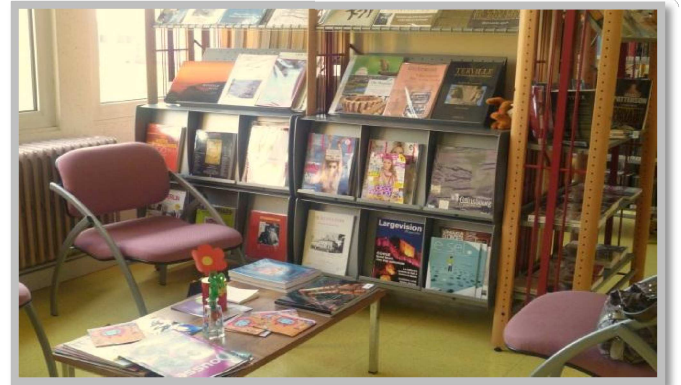
Le conseil municipal avait décidé la rénovation des locaux libérés de l'école des Saules début 1997, mais il faut souligner également que l'essentiel des travaux a été réalisé avec brio par l'équipe de maintenance de la commune. La « cerise sur le gâteau » étant l'obtention gracieuse, grâce à la bibliothèque départementale et son directeur monsieur BUATHIER, de la totalité du mobilier sur des crédits alloués par le Conseil Général.

Un week-end « Portes ouvertes » a d'ailleurs fait suite à l'inauguration pour permettre aux boussois de visiter ce nouvel Espace-Livres.





Prêts de livres : romans, documentaires, ...



coin lecture



Prêts de DVD CD musique

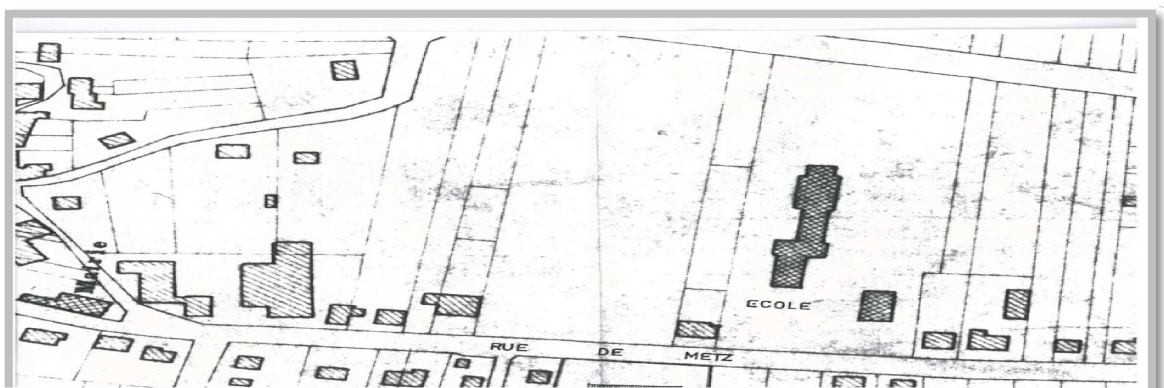


mise à disposition de 2 ordinateurs

Expositions sur des thèmes évoqués dans les livres

- Animations**
- lecture pour les scolaires
 - atelier les mercredis
 - les contes du jeudi

★ SALLE G. BRASSENS ★





Salle polyvalente : rue de Metz-lieudit « SPERENBAUM »



En construction 1983/1984



Inauguration le 15/09/84



**Le Républicain
Lorrain**

Inauguration de la salle polyvalente G. Brassens

L'aboutissement d'une réalisation importante.

De nombreux habitants ont participé, samedi à l'inauguration de la salle polyvalente qui fut l'événement communal de ces dernières années. La cérémonie débuta à 15 heures par l'allocation de M. Armand Charon, maire de Bousse, qui s'adressa aux personnalités présentes, le Sous-Préfet de Thionville, le Sénateur-Maire de Thionville, M. le Député, M. le conseiller général, MM. Les maires des communes environnantes ainsi qu'à la population réunie.

Il souligna l'importance de cette réalisation tant pour le budget d'une commune de 2778 habitants que pour sa fonction de centre d'animation pour la vie locale et d'épanouissement pour les jeunes. Il souligna le rôle important de tous les participants dans la réalisation du projet. Il remercia M. le Sénateur, M. le Député qui retenu par d'autres obligations s'était fait représenter, M. le conseiller général pour leur participation à la cérémonie. Il exprima sa

gratitude à M. le Sous-Préfet qui a accepté de procéder à l'inauguration. Il remercia aussi, M. le directeur au secrétariat d'Etat à la jeunesse et des sports, M. le directeur de la direction départementale de l'action sanitaire et sociale et les autres personnalités présentes.

Après avoir dépeint la personnalité du poète disparu dont la salle portera le nom, M. Charon passa la parole à M. Putz, conseiller général, qui adressa ses chaleureuses félicitations pour le courage de cette réalisation pour le bien être de la ville de Bousse. Il adressa également tous ses encouragements dans la lourde tâche des gestionnaires de la commune.

M. Barriga, représentant M. le député souligna l'importance de la réalisation et son rôle social dans la vie communale. M. le Sous-préfet retraça l'évolution démographique importante de Bousse entre 1975 et 1982 période au cours de laquelle la population augmenta de 25 % ce

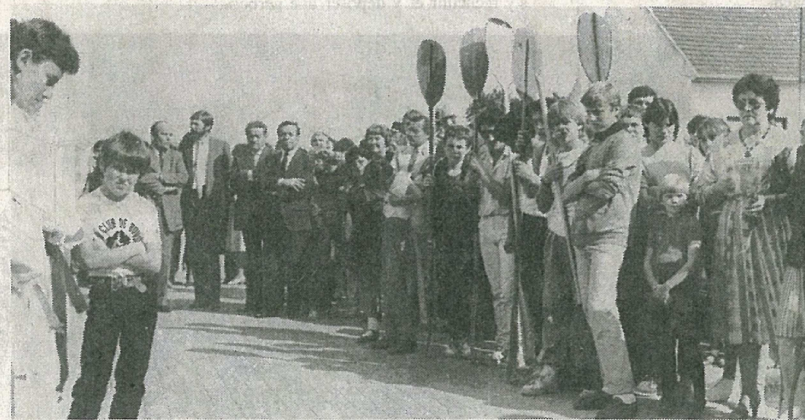


M. Sarazin, sous-préfet de Thionville vient de couper le ruban inaugural, aidé par le maire de Bousse, M. Armand Charron, sous le regard du maire de Thionville, M. Paul Souffrin.

faissant, des besoins nouveaux étaient mis en évidence. Une telle réalisation était donc œuvre utile et il en félicita les élus locaux. M. le Maire invita ensuite M. le Sous-préfet à dévoiler la stèle au souvenir de Georges Brassens alors que l'associa-

tion des chorales de Bousse interprétait « La mauvaise réputation » et « La chasse au papillon », deux facettes du talent du célèbre compositeur. Le commissaire adjoint de la République coupa ensuite le ruban inaugural et la visite des installations débuta. Toutes les associations locales présentèrent leurs activités, à savoir, un tournoi de tennis sur les nouveaux courts, démonstration de judo dans la salle des arts martiaux, handball et football dans la grande salle. Le canoë-kayak, le souvenir Français et l'association « Vivre à Bousse » présentèrent leur palmarès et leur réalisation respective. La visite des équipements s'acheva par un grand vin d'honneur servi dans la grande salle de réunion auquel participa une grande partie de la population présente.

Désormais la salle « Georges Brassens » pourra être au service des associations, un calendrier d'occupation est en réalisation d'un commun accord. Celui-ci devrait être connu dès les prochains jours.



La haie d'honneur des associations boussoises.

**Salle polyvalente
Georges BRASSENS**





**Hommage à
Georges Brassens**

« **L**ES vrais enterrements viennent de commencer. »
Ceux où on enterre ceux qu'on aime. Le genre d'enterrement dont nous finirons par être, à tour de rôle, le seul participant qui ne marche pas à pied.
J'ai suivi avec Brassens suffisamment de ces rallyes pédestres pour m'octroyer le droit de prononcer la phrase rituelle dont il accompagnait jusqu'au trou la vedette du jour :
— Ah, le con !... Regarde ce qu'il nous a fait.
Le con, cette fois, c'est lui. Sa mort aura été son premier manque de tact, sa première inadvertance. Inadmissible fausse note chez un homme qui avait l'oreille aussi juste, en musique comme en amitié.
Je n'attendais pas ça de lui qui n'a jamais fait de peine à personne et qui avait l'élégance de nous faire croire qu'il avait besoin de nous.
Seules ses chansons ont, désormais, le droit de parler de lui.

Y. A.

Yvan Audouard
 «Canard Enchaîné» du mercredi 4 novembre 1981

Rez de chaussée

Gymnase Salle de manifestations



dojo



LA SALLE POLYVALENTE VUE
à la salle polyvalente

cerceaux	basket	anneau
ballons	corde	balles
corde	anneaux	Jeu d'adresse
et de la place pour	courir	danser

A l'étage :

PAR LES ELEVES DU CP
à la salle polyvalente (suite)

jeu à 2	houla-hop	cheval
Cerceau	anneau fin	saut d'adresse
anneau épais	rythme	théâtre
sauter	crier	se relaxer.

- salle pour - restauration scolaire
- activités périscolaires
- réunions
- club de l'amitié



Restauration scolaire



Activité periscolaire

★ SALLE DES FÊTES ★

Salle des fêtes : Place des Province

Acquisition par la commune en 1994 ; rachetée au Comité d'Entreprise la Centrale Sidérurgique de Richemont.

Salle polyvalente avec

- équipement de restauration pour particuliers et sociétés ;
- scène pour spectacles.
- salle de réception pour vins d'honneur, manifestations municipales
- danses de salon

1975



2010



★ MAISON DES ASSOCIATIONS ★

Maison des Associations : rue du Jura

Acquisition par la commune de l'ancienne « C.P. 17 » (Construction Provisoire) de la Centrale de Richemont le 23/10/86





« Bousse-Loisirs »



« Vie à Bousse »

★ AGENCE POSTALE ★

Bureau de poste de Guénange

- 28/11/2001 : Création d'une agence postale à Bousse par convention avec la commune.
- 10/10/2005 : nouvelle convention



Agence postale

Une nouvelle convention, relative à l'organisation de l'agence postale, a également été adoptée, étant donné que la commune s'engage à assurer l'ouverture de l'Agence postale communale au moins soixante heures par mois, et que La Poste s'engage





★ LES SAPEURS-POMPIERS ★

La caserne : rue d'Auvergne ; construction en 1983

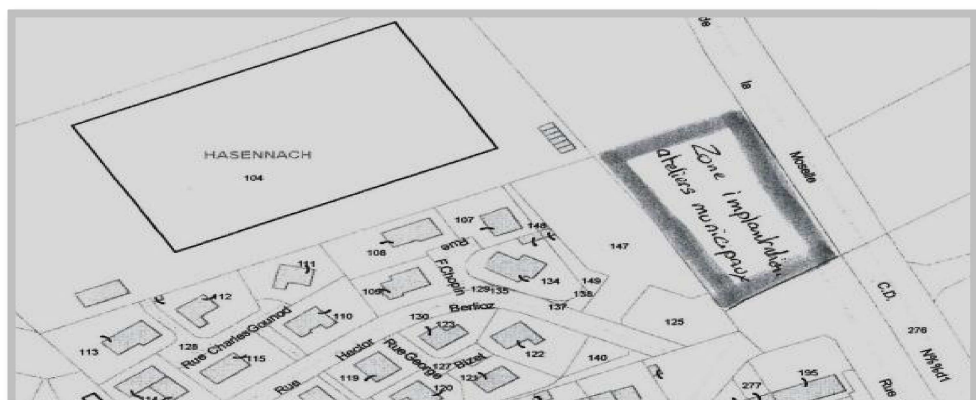




Centre de formation : rue d'Auvergne création en 2011



★ CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL ★



INAUGURATION DES ATELIERS MUNICIPAUX

Le 21 novembre 2008, ce bel ensemble a été inauguré en présence de M. le Sous Préfet de Thionville, du représentant du Conseil Général, de divers représentants des communes voisines, du Conseil Municipal de Bousse et des entreprises ayant participé à sa réalisation.

Il répond aujourd'hui aux besoins des Services Techniques d'une commune en plein essor.

Jusqu'à présent ces services fonctionnaient sans local véritablement approprié et ne pouvaient plus dans ces conditions, assurer un travail efficace de qualité : manque de place, absence d'équipements sanitaires, matériels entreposés en divers lieux.

La création de vrais ateliers municipaux devenait une priorité.

Ceux-ci ont été implantés à proximité du stade de football sur une zone du domaine privé communal réservée à ce projet et ne nécessitant pas de nouvelle acquisition foncière.

Après douze mois de travaux, les agents

des services techniques communaux ont enfin pu intégrer leurs nouveaux locaux répondant aux normes de sécurité et d'hygiène du travail.

Le nouveau bâtiment, d'une superficie de 700 m², a permis l'installation de quatre ateliers (outillage, ferronnerie, menuiserie et peinture) indépendants, de 30 m² chacun, ainsi que d'un pont élévateur. Un bureau, une salle de réunion-réfectoire, des vestiaires, douches et WC (séparés pour hommes et femmes, accessibles aux personnes handicapées), viennent compléter la surface au sol. A l'étage une mezzanine et un local fermé offrent 160 m² de rangement. A l'extérieur, quatre box couverts (dont un fermé), d'une surface de 102 m², permettent le stockage d'engins et de matériaux. Le coût des travaux de ces ateliers et des infrastructures qui y sont liées s'élève à



670 015,18 € TTC, dont 384 808,95 € à la charge de la commune. Cette opération a pu avoir lieu grâce au SACR (Soutien à l'Aménagement des Communes Rurales) - subvention accordée par le Conseil Général - d'un montant de 198 474,00 €, et à la récupération de la TVA de 86 732,23 €.

Intérieur



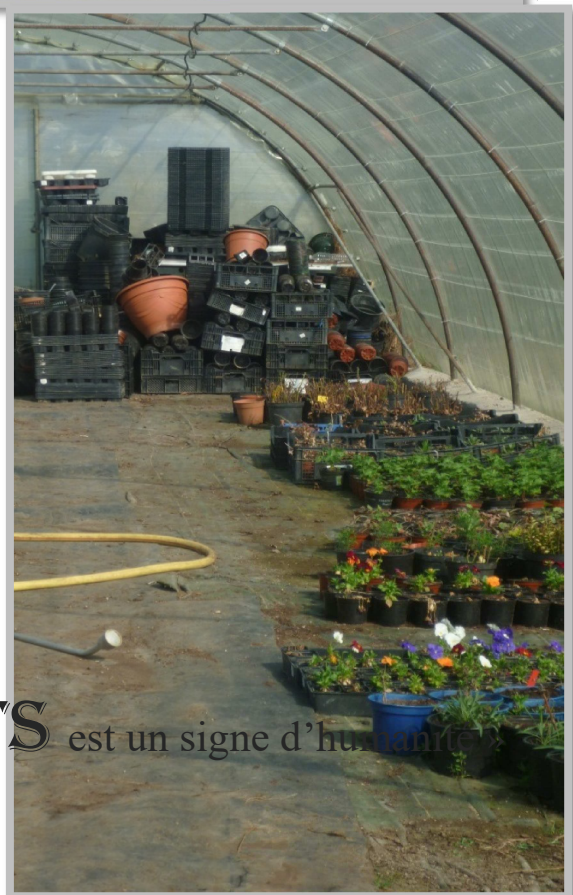


atelier de soudure



atelier de menuiserie

Les serres



✚ « LE CULTE DES MORTS est un signe d'humanité »



● **MORGUE (ou Dépotoire)**

Bousse, comme toute commune possédait sa morgue, mais n'ayant peut-être jamais servi, cette dernière était à l'état d'abandon...

Notre Commune ayant enregistré en 1971 une hécatombe de décès — 19, dont 5 par accidents de la route — ce lieu a été sollicité à plusieurs reprises.

Il fallait à tout prix que la Municipalité puisse mettre



Annexes de la Mairie :

Funérarium - Chambre Funéraire

Dépositaire transformé en chambre funéraire en 2001

Chambre funéraire habilitée par arrêté préfectoral le 30/05/96

Laboratoire post-mortem pour thanatopracteur

ce qui permet d'y déposer une personne décédée, cercueil ouvert, jusqu'aux funérailles.



Le cimetière



Columbarium et Jardin du souvenir : jouxtent le cimetière
Création décidée par DCM du 28/02/2000

